



CQPM • Agent de maintenance en ascenseurs



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

??L'agent de maintenance en ascenseurs réalise différentes opérations de maintenance visant à assurer l'entretien et le bon fonctionnement d'un parc d'ascenseurs et leur réparation en cas d'alerte, de défaillance ou de panne.

?Il intervient dans le cadre d'un contrat de maintenance principalement sur des ascenseurs, et parfois sur des escaliers mécaniques, des trottoirs roulants (horizontaux ou sur plans inclinés dits « travelators »), des monte-charges, des sièges monte-escalier, des monte-plats, ou des plateformes verticales.

?Ses interventions s'effectuent sur des composants et leur programmation associée, sur des ensembles mécaniques, hydrauliques, informatiques, et liés à l'EEEA (électricité, électronique, électrotechnique, automatismes).

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **?L'intervention de maintenance préventive sur ascenseurs?**
- **?L'intervention de maintenance curative sur ascenseurs??**

COMPÉTENCES

- **??Préparer et organiser une intervention de maintenance ?**



- ??Effectuer une mise en sécurité de l'environnement et des personnes?
- ??Contrôler et /ou remplacer un sous -ensemble d'ascenseur?
- ??Régler et paramétrier un sous-ensemble d'ascenseur?
- ??Pré-diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur?
- ??Remplacer un sous-ensemble d'ascenseur par un échange standard?

LES MÉTIERS LIÉS

- Opérateur / Opératrice d'installation ou maintenance industrielle
-

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 3
N° Cert. : 1989 0019 R
État : Active
RNCP : RNCP41675

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)
- CPF